

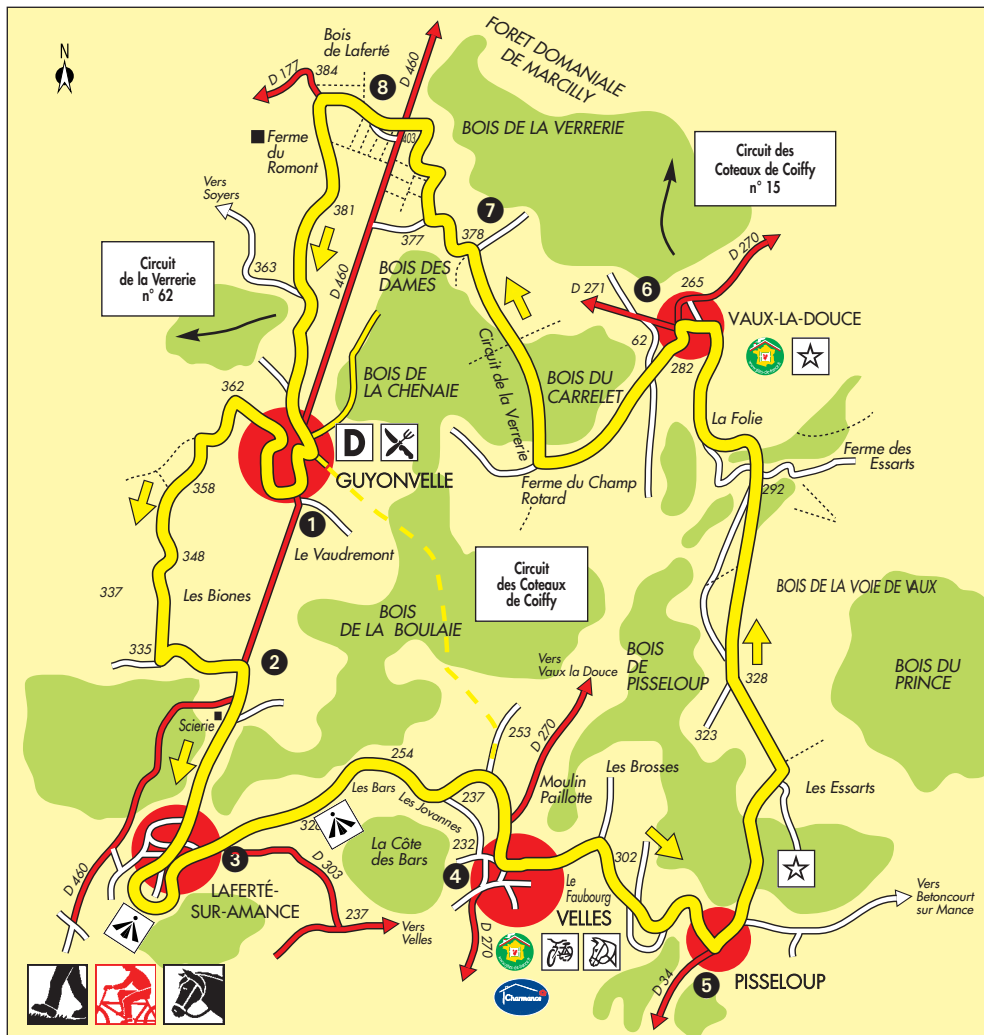


Illustration : Hervé LE GRAÏET

n°44 Les Cinq Villages

plus de 18 km



> Descriptif

Depuis la parking de l'ancien Aventure-Parc de Guyonville, gagner le village par une petite route. Entrer dans le village et passer devant l'église Saint-Luc (XIXe). Juste après l'église, un sentier balisé en jaune descend à gauche. Il s'agit d'un raccourci qui rejoint directement Velles et réduit le parcours à 17 km. Continuer tout droit dans le village puis emprunter un sentier à gauche qui longe la D460 juste avant celle-ci.

1- Rejoindre la route, la traverser prudemment et contourner la partie ouest du village. Continuer toujours à gauche par une petite route puis un chemin caillouteux à travers champs. Après une longue traversée de 1,5 km, prendre encore à gauche et rejoindre la D460 à la croix de Guyonville.

2- La suivre prudemment sur 200m puis prendre en face la route qui mène à Laferté-sur-Amance en passant devant la gendarmerie. Traverser tout le village puis emprunter tout au bout un ancien chemin de ronde qui surplombe les coteaux qui étaient autrefois autant de vignes (vues splendides sur la vallée de l'Amance et jusqu'au plateau de Langres).

3- Suivre ensuite la D303B à droite et, à la fourche, continuer à gauche entre les maisons. Descendre du plateau par un chemin herbeux à travers un petit bois puis des prés. En bas, prendre à gauche un petit chemin blanc puis une route à droite qui rejoint Velles.

4- 50m avant l'église, prendre une petite route à gauche. Passer un pont puis une porte de parc et monter tout droit en suivant le sentier en sous bois. Poursuivre dans un pré jusqu'à un relais téléphone. En haut, suivre un chemin blanc à droite. Redescendre alors sur Pisseloup en suivant la

petite route. Dans ce village, le Général de Gaulle se serait reposé quelque temps après l'attentat du Petit Clamart.

5- Tourner à gauche juste avant l'église et suivre le chemin qui monte en direction de la Vierge de Chaumondel (point de vue). Traverser le plateau en suivant une petite route puis tourner à droite dans les bois de Pisseloup, avant de redescendre sur Vaux La Douce. Rejoindre le village en longeant une petite route sur environ 1 km. Il existait autrefois une abbaye, fille de Clairefontaine.

6- A l'église, tourner à gauche en suivant une petite route puis un chemin en herbe qui monte. Traverser la D270 puis continuer de monter le long des vignes en direction du bois du Carrelet. Une fois à la lisière du bois, tourner à droite pour le traverser à nouveau dans toute sa longueur sur 1,5 km en passant devant une ancienne maison forestière joliment décorée puis sous une allée d'epicéas.

7- Longer la D271 à gauche sur 300m puis prendre à droite un chemin d'exploitation qui mène à la ferme et au château de Paille. 300 m avant, bifurquer à gauche sur un chemin forestier, tourner à droite au premier sentier puis à gauche dans les bois de Guyonville.

8- Traverser la D460 en faisant très attention et poursuivre à travers bois. Rejoindre la D177 et la suivre à droite sur 350m jusqu'à un chemin à gauche entre des châtaigniers. Après 500m de chemin en forêt, suivre un chemin d'exploitation en direction de Guyonville. Laisser le Circuit de la Verrerie (N°62) qui part à droite vers Soyers et poursuivre tout droit. Retraverser la D460 (prudence) et poursuivre à travers le village en direction du point de départ.

> En chemin

L'ABBAYE CISTERCIENNE DE VAUX-LA-DOUCE

La première mention de « grangia de Vallibus » remonte à 1140 et désignait un établissement de chanoines réguliers. Entre 1138 et 1154, l'Evêque de Langres donne Vaux-la-Douce à l'Abbaye de Clairefontaine, qui y érige une abbaye cistercienne entre 1165 et 1172.

Il ne reste de l'édifice détruit à la Révolution que quelques vestiges non visitables (propriété privée).

Toutefois, le site, en vallon encaissé, est propre aux abbayes cisterciennes et offre de beaux paysages. De nombreux étangs sont issus de ce passé historique. D'ailleurs pendant longtemps les habitants de Vaux-la-Douce ont été surnommés « les crépauts d'Vâs » : les crapauds de Vaux...

22 km	
8h00 à pied	
4h00 à VTT - 6h30 à cheval	
Balisage	jaune-jaune
Départ	Guyonville (parking de l'ancien parc de loisirs)
Difficulté à VTT	niveau difficile